

AGGLOMÉRATION LYONNAISE

1,4 M d'habitants
RÉGION
Auvergne Rhône-Alpes



COLLECTIVITÉS PORTEUSES
Métropole de Lyon,
Communauté de communes de
l'Est Lyonnais, Communauté de
communes du Pays de l'Ozon

ENJEU CLIMATIQUE
Hausse des températures,
modification du régime des
précipitations

Protéger les espaces naturels et agricoles urbains et périurbains pour renforcer la résilience face au changement climatique

En quoi cette action contribue à l'adaptation du territoire au changement climatique ?

> Le changement climatique dans l'agglomération lyonnaise



À Lyon, la température moyenne a augmenté d'1,7 °C depuis 50 ans. Les projections climatiques de Météo France font état d'une poursuite de cette tendance au long du XXI^e siècle. Ainsi, sont à anticiper, à l'échelle régionale et par rapport à la période 1970 - 2000 (Grand Lyon, 2015) :

- une augmentation des températures de l'ordre de 1 à 2 °C en 2030, et jusqu'à 5 °C en 2080 ;
- une multiplication par 3,5 à 5 du nombre de jours de canicule à l'horizon 2080 ;
- une baisse du cumul des précipitations, avec des disparités saisonnières importantes (en particulier en été).

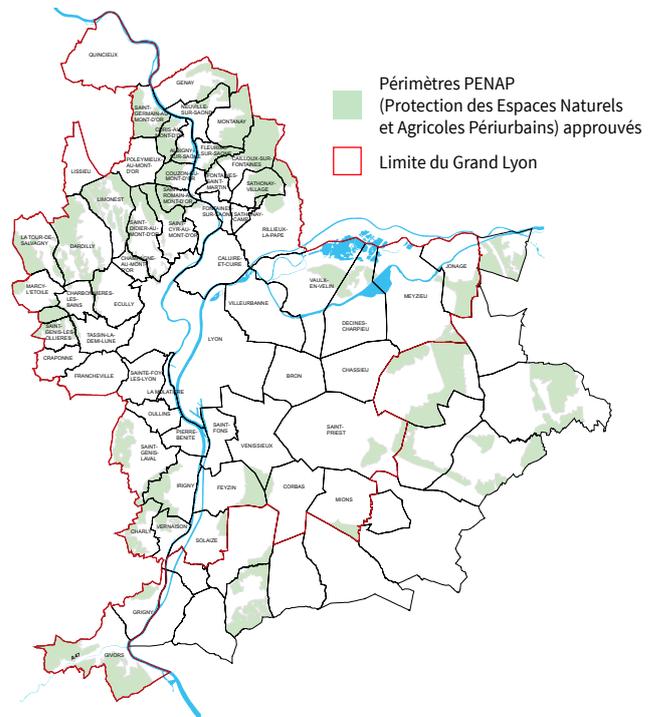
> Des impacts d'autant plus marqués qu'ils interviendront sur des espaces fragilisés

L'agglomération lyonnaise est constituée à 52 % d'espaces non urbanisés, naturels ou agricoles. Si les impacts du changement climatique sur ces espaces sont difficiles à quantifier avec précision, il est certain qu'ils seront d'autant plus marqués que les espaces seront fragilisés par les pressions humaines (pression foncière, fragmentation des milieux, ou encore pression économique sur les activités agricoles). Dans l'agglomération de Lyon, les perspectives d'accueil de populations nouvelles (300 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030) et le contexte de changement climatique imposent aujourd'hui aux collectivités d'anticiper les risques potentiels futurs en menant une politique forte en faveur de la protection des espaces naturels et agricoles du territoire.

L'enjeu : Anticiper les pressions futures sur le territoire par une politique globale en faveur de la protection des espaces naturels

L'enjeu pour l'agglomération est de concilier le développement économique et résidentiel du territoire avec la préservation des ressources naturelles, du cadre de vie et de la biodiversité, dans un contexte de changement climatique. Dans cette perspective,

les communautés de communes de l'Est lyonnais, du Pays de l'Ozon et la Métropole se sont associées, en partenariat avec le département et la région, pour travailler sur un même objectif de valorisation et d'adaptation de l'agriculture périurbaine, afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans la préservation des espaces et des ressources.



Territoires de l'Agglomération lyonnaise concernés par le dispositif de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP), source : Métropole de Lyon





CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

> **Objectif : Protéger les espaces naturels et agricoles au sein de la métropole lyonnaise et renforcer leur résilience dans un contexte de changement climatique.**

> Description technique

Le programme associant le Projet stratégique agricole de développement rural et la politique de Protection des espaces naturels et agricoles périurbains est le fruit d'un travail mené par le département, la métropole et les communautés de communes pour définir, au sein de l'armature verte dessinée par le Schéma de cohérence territoriale, les espaces agricoles et naturels prioritaires à protéger à long terme de l'urbanisation et établir un programme d'action sur la période 2010-2016.

Ce programme s'articule autour de trois axes complémentaires, déclinés en onze actions opérationnelles :

- Créer les conditions favorables au maintien d'une agriculture périurbaine viable (par des actions d'aide à l'installation, de soutien à la diversification, ou encore de promotion de l'agritourisme).
- Améliorer le lien entre l'urbain, le péri-urbain et le rural, entre l'agriculture et la ville (à travers par exemple un plan de déplacement des engins agricoles, et diverses actions de communication sur le métier d'agriculteur).
- Participer à la qualité des espaces agricoles et naturels ainsi que des ressources en préservant la biodiversité et les paysages (par le financement de projets d'accompagnement des agriculteurs dans l'adoption de pratiques favorables à la préservation de la ressource en eau et à la maîtrise du ruissellement pluvial, ou encore le transfert de connaissances de la recherche vers les agriculteurs).

En six ans, le programme a permis de financer 120 projets de diverses natures, portés par des collectifs d'agriculteurs, des associations ou encore des collectivités. Nombre de ces projets s'inscrivent dans une perspective d'adaptation au changement climatique, par exemple :

- La mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales sur les exploitations agricoles à travers des serres chapelles, permettant une réutilisation de l'eau pour l'irrigation.
- L'expérimentation de deux systèmes d'irrigation en goutte à goutte, l'un enterré, l'autre en surface, pour informer les agriculteurs sur les avantages et inconvénients de chaque système.
- Le financement de l'acquisition de tensiomètres pour économiser l'eau.
- Le soutien à Arvalis pour l'organisation d'un colloque au champ permettant de faire le point sur les innovations en matière d'irrigation, dans le but d'optimiser l'usage de la ressource en eau.

La politique de la Métropole et des communautés de communes voisines pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité se poursuit après l'achèvement en 2016 du programme. Ainsi, dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme et de l'habitat intercommunal, la Métropole et ses partenaires travaillent à présent l'identification fine des corridors écologiques prioritaires et à l'élaboration d'un plan d'action pour les préserver.

Contexte opérationnel

La politique de l'agglomération pour la protection des espaces naturels et agricoles s'inscrit dans un programme associant le Projet stratégique agricole de développement rural (PSADER) et la politique de Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP).



Territoire concerné

Agglomération lyonnaise, soit **77 communes** sur 730 km².

Le programme porte sur « l'armature verte » de l'agglomération, soit 38 000 hectares d'espaces naturels et agricoles.



Maître d'ouvrage

Métropole de Lyon, Communautés de communes de l'Est lyonnais et du Pays de l'Ozon



Moyens financiers

4.4 M€ dédiés au financement de projets.

- Apports financiers :
- Région : **1,1 M€**
 - Département : **1,1 M€**
 - Collectivités : **1,8 M€** (dont 1,3 M€ de la Métropole)
 - Europe : **0,4 M€**



Moyens humains

- 1/3 d'équivalent temps plein à la Métropole de Lyon pour le pilotage du projet.

- Animation par la Chambre d'agriculture : 300 jours/an sur 6 ans.



Calendrier

2005 : Lancement de la démarche.

2006-2009 : Concertation et échanges autour du diagnostic territorial et des enjeux.

2009-2010 : Élaboration du plan d'action

2010-2016 : Mise en œuvre du plan d'action.



Partenaires

Partenaires financiers : Région Rhône-Alpes, Conseil départemental du Rhône, Europe.

Partenaires techniques : Chambre d'agriculture du Rhône.



Quels bénéfices pour la collectivité ?

> Protection des espaces naturels, maintien de l'attractivité du territoire et préservation de la ressource en eau



La politique menée sur l'agglomération s'est traduite par l'inscription de 14 000 hectares d'espaces protégés sur les 38 000 hectares d'espaces naturels et agricoles que compte le territoire. Dans une agglomération telle que celle de Lyon, la mise en place d'une politique de protection contre l'urbanisation future présente de multiples bénéfices à long terme : pérennisation de l'agriculture locale, maintien de l'attractivité du territoire par la préservation d'un environnement de qualité et d'un cadre de vie agréable, protection de la biodiversité et renforcement de ses capacités de résilience, mais aussi préservation de la ressource en eau par la lutte contre l'artificialisation des sols, assurant le potentiel de recharge des nappes.

> Une agriculture locale valorisée et dynamisée

À travers la politique de l'agglomération, il s'agit de maintenir une agriculture locale viable et organisée pour faire face aux grands enjeux du XXI^e siècle, notamment climatiques. L'accent est par ailleurs placé sur le lien entre l'agriculture et la ville, renforçant l'agriculture dans sa fonction nourricière. Le programme d'action se traduit ainsi par l'augmentation de l'offre de produits locaux de qualité qui permettra de faire face aux perspectives d'évolution de la population de l'agglomération lyonnaise et d'assurer son alimentation.

> Une dynamique partenariale pour lancer de nouveaux projets sur le territoire

Les travaux menés depuis 2005 ont créé une dynamique forte sur le territoire. Grâce aux habitudes de travail en commun, la métropole et les deux communautés de communes ont pu, en décembre 2015, déposer un dossier commun dans le cadre des Projets agro-environnementaux et climatiques de l'Union européenne. Le projet du Grand Lyon est tourné vers la promotion de pratiques agricoles visant à protéger la ressource en eau (volet qualité), en particulier à travers la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les exploitations.



Optimisation de l'irrigation

BÉNÉFICES



Récupération d'eau pluviale sur une exploitation





Enseignements utiles pour d'autres territoires

> Facteurs-clés de succès

- Le partenariat entre métropole, communautés de communes, département et région, permettant de mettre en commun les connaissances du territoire.
- L'animation par la chambre d'agriculture pour faire émerger des projets collectifs par les agriculteurs et accompagner les petits projets ne disposant pas d'une ingénierie dédiée.
- La simplicité du dispositif pour présenter des projets.

> Pourquoi cette action est-elle exemplaire ?

Une politique complète de protection et de valorisation des espaces naturels et agricoles

Outre la protection des espaces naturels et agricoles contre l'urbanisation, la politique mise en œuvre par la Métropole et ses partenaires propose une véritable vision stratégique à long terme pour ces espaces, qui perdure au-delà de la durée du plan d'action : celle d'une agriculture péri-urbaine viable, intégrée à la vie de l'agglomération, et renforcée dans son rôle de gestion des espaces naturels et de protection de l'environnement. Les mesures d'accompagnement à l'adoption de pratiques agricoles favorables à l'eau et à la lutte contre l'érosion concourent par ailleurs à accroître la résilience du territoire face au changement climatique.

Un partenariat réussi entre des collectivités de différentes échelles administratives

Co-signé par la Métropole, les communautés de communes de l'Est Lyonnais et du Pays de l'Ozon, le département et la région, le programme associant le Projet stratégique agricole de développement rural et la politique de Protection des espaces naturels et agricoles périurbains est l'exemple d'une coopération réussie entre des collectivités de différentes tailles et échelles administratives, qui ont mutualisé leurs compétences et leurs connaissances du territoire pour proposer un programme d'actions répondant aux enjeux actuels et futurs de l'agglomération.

Des synergies avec l'atténuation du changement climatique

À travers la valorisation de l'agriculture locale et la promotion des circuits courts, avec comme ligne de mire, l'autonomie alimentaire de l'agglomération, le programme s'inscrit également dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre, illustrant les synergies à rechercher entre l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.



POUR LES ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES



PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES
À L'EAU ET CONTRE L'ÉROSION



Pour aller plus loin



- Métropole du Grand Lyon, 2015. Adaptation au changement climatique : Socle de connaissances locales
- Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) Rhône-Alpes, Étude Météo France, 2010
- Site Internet du Projet stratégique agricole de développement rural (PSADER) et de la politique de Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) : www.psader-penap.org
- Site internet du Projet agro-environnemental et climatique de l'agglomération lyonnaise : www.agri-lyonnaise.top

Véronique Hartmann

Chargée de mission Espaces naturels et agricoles

Métropole du Grand Lyon